

<b>DIRECTION DE LA POLICE JUDICIAIRE</b>	Référence	<b>FICHE DE POSTE N°A</b>
	RIFSEEP	2
	Code fiche emploi type	
	Statut	Ville <input type="checkbox"/> État <input checked="" type="checkbox"/>
	Catégorie	A <input type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/>

## **FICHE DE POSTE**

### **Responsable du secrétariat**

**SERVICE** : Sous-Direction des Brigades Centrales – Brigade criminelle

**TYPE DE CONTRAT** : Recrutement par la voie contractuelle de travailleurs en situation de handicap

**LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE** :

36 rue du Bastion  
75017 PARIS

**PROFIL REQUIS** :

*Qualités nécessaires pour l'emploi* :

- Savoir s'adapter
- Savoir s'organiser
- Savoir travailler en équipe
- Avoir le sens des relations humaines
- Savoir rédiger
- Savoir s'exprimer oralement

*Compétences requises pour l'emploi* :

- Informatique – bureautique (*maîtrise d'un outil de traitement de texte et tableur*)
- Rigueur
- Méthode
- Polyvalence
- Discrétion obligatoire

**DESCRIPTION DES FONCTIONS** :

- Encadrement du personnel administratif
- Gestionnaire LRPPN 3 (retraitement des procédures)
- Gestion RH des agents dans le progiciel Dialogue 2
- Préparation des dossiers des stagiaires venant à la brigade criminelle
- Suivi des statistiques mensuelle du service
- Suivi du budget avec le chef d'état-major de la brigade criminelle
- Passage des commandes

### **PERSPECTIVES D'ÉVOLUTIONS :**

- Titularisation possible en qualité de fonctionnaire dans le corps de la catégorie correspondante à l'issue d'une période minimale d'un an.
- Possibilité d'évolution de postes dans la carrière.

### **VOTRE ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :**

#### *Activités et composition du service :*

Service actif de police judiciaire traitant des atteintes aux personnes les plus graves, en droit commun mais également dans le cadre du terrorisme....

Mission de coordination de l'activité de plusieurs services en période d'attentats

Action de formation à l'égard d'autres services d'investigation.

Mission d'évaluation du risque terroriste en collaboration avec les autres services chargés de lutter contre le terrorisme.

2 Commissaires, 14 Officiers, 34 CEA, 3 Adjoint administratifs

#### *Liaisons hiérarchiques :*

Commissaire Divisionnaire - Chef de service

Commissaire de Police - Adjoint au chef de service

Commandant de Police EF - Chef d'Etat-Major

#### *Liaisons fonctionnelles :*

La direction des ressources humaines de la préfecture de police, l'Unité de gestion des personnels, le service des affaires budgétaires et logistiques, le service régional de documentation criminelle de la DRPJ.

### **SPÉCIFICITÉS DU POSTE (cadre réservé au service ou à la direction d'emploi)**

#### *Contraintes liées au poste :*

- Tâches de secrétariat en position assise dans un bureau à 4 personnes
- Travail sur ordinateur et de renseignement téléphonique des différents partenaires institutionnels liés aux enquêtes
- Renseignement et conseil vis à vis des actifs
- Utilisation de tous les logiciels de gestion RH

#### *Contraintes liées au site :*

- Métro ligne 13 Porte de Clichy – RER C station Porte de Clichy – Bus 528 St-Lazare-Porte de Clichy
- Prolongement de la ligne 14 en cours de construction
- Restauration à l'extérieur des locaux, à proximité, au Tribunal de Paris
- Service d'affectation localisé au 6<sup>ème</sup> étage (ascenseurs)

### **SPÉCIFICITÉS DU POSTE (cadre réservé au SMSC) :**

### **TEXTES APPLICABLES :**

La loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment son article 27 ;

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État pris pour l'application de l'article 7 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984

susvisée ;

Le décret n°94-874 du 7 octobre 1994 modifié fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'État et de ses établissements publics ;

Le décret n°2005-38 du 18 janvier 2005 modifiant le décret n°95-979 du 25 août 1995 d'application de l'article 27 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée relatif à certaines modalités de recrutement des handicapés dans la fonction publique de l'État.

**PERSONNES À CONTACTER :**

Direction des ressources humaines – Bureau du recrutement : 01.53.71.37.70

NOM: \_\_\_\_\_

PRÉNOM: \_\_\_\_\_

DATE: \_\_\_\_\_

SIGNATURE: